

# G5 SAHEL



## SECRETARIAT PERMANENT

**RELEVÉ DES CONCLUSIONS DE LA RÉUNION EXTRAORDINAIRE  
DU COMITÉ DE DÉFENSE ET DE SÉCURITÉ DES ÉTATS MEMBRES DU G5 SAHEL**

**N'Djamena, le 3 mars 2016**



## RELEVÉ DES CONCLUSIONS DE LA RÉUNION EXTRAORDINAIRE DU COMITÉ DE DÉFENSE ET DE SÉCURITÉ DES ÉTATS MEMBRES DU G5 SAHEL

1. La réunion extraordinaire du Comité de défense et de sécurité des États membres du G5 Sahel (CDSG5S) s'est tenue à N'Djamena, au Tchad, le 3 mars 2016, dans la salle de réunion du ministère de la défense nationale, des anciens combattants et victimes de guerre du Tchad.
2. Cette réunion a été organisée à l'initiative du Secrétariat permanent du G5 Sahel et à l'invitation du chef d'état-major général des armées (CEMGA) du Tchad.
3. La rencontre a enregistré la présence des délégations des pays suivants : le Burkina Faso, le Mali, la Mauritanie, le Niger et le Tchad. Ont également assisté, à titre d'observateurs les représentants des différents partenaires et le Commandant de la Force Barkhane.
4. Le Secrétaire permanent, M. Najim Elhadj Mohamed, a ouvert la séance par un discours introductif dans lequel il a chaleureusement remercié les autorités tchadiennes au premier rang desquelles SEM **Idriss Déby ITNO**, Président en exercice du G5 Sahel, et a rappelé l'importance et l'urgence pour les acteurs de la défense et de la sécurité de conjuguer leurs efforts avec ceux des acteurs du développement au sein du G5 Sahel.
5. Le CEMGA tchadien, le général de corps d'armée Brahim Seid Mahamat, a remercié les participants pour leur venue tout en rappelant la nécessité d'apporter une réponse collective et adaptée pour relever les défis sécuritaires de la sous-région. Il a salué en outre l'intérêt qu'accordent les partenaires à la mise sur pied des structures du G5 Sahel.
6. Après avoir examiné le relevé des conclusions de la réunion préparatoire des experts, tenue le 02 mars 2016, le **Comité de Défense et de Sécurité** ;

### Décide :

- d'implanter en Mauritanie le Centre sahélien d'analyse des menaces et d'alerte précoce (CSAMAP) ;
- d'entériner le Procès-verbal de la réunion des experts sur le processus de création de l'école de guerre, tenue les 27 et 28 janvier 2016 à Nouakchott, et de désigner un comité de pilotage composé de cinq (5) officiers à raison d'un officier par pays, afin de poursuivre les travaux de montée en puissance ;
- de constituer un comité d'études chargé de réfléchir sur les modalités de création d'une force conjointe dont les résultats seront présentés lors de la prochaine réunion du CDS ;





- de créer un bureau défense & sécurité conformément au paragraphe 3.2 de l'article 3 du règlement portant sur la mission, la composition et le fonctionnement du comité de défense et de sécurité du G5 Sahel et, de demander au secrétariat permanent de formaliser cette décision.

**Recommande :**

- la suppression des visas entre les Etats où ils sont toujours en vigueur, à travers des accords bilatéraux ;
- la mise en place d'un prélèvement communautaire alimentant un fonds autonome afin de faciliter et de pérenniser le financement des organes, structures et activités de défense et de sécurité du G5 Sahel;
- La finalisation de la mise en place des structures et des équipements des plateformes de coopération en matière de sécurité, en vue de permettre le démarrage de leurs activités avant la fin du premier semestre 2016.

**Note avec satisfaction :**

- Les avancées enregistrées par le secrétariat permanent dans le processus de mise en place des structures du G5 Sahel.

Fait à N'Djamena, le 3 mars 2016

Pour le CDSG5S

**Le Général de corps d'armée BRAHIM SEID MAHAMAT**  
Chef d'état-major général des armées de la République du Tchad

